

DIRECTION OPERATIONNELLE D'OUM EL BOUAGHI

AVIS DE CONSULTATION OUVERT N°: 052/AT/DO/OEB/DAL/SA/2019

**PRESTATION DE SERVICE DE RESTAURATION
POUR LES CADRES ET MISSIONNAIRES D'ALGERIE TELECOM.**

La direction opérationnelle d'Oum El Buaghi **lance** une consultation ouverte pour **PRESTATION DE SERVICE DE RESTAURATION POUR LES CADRES ET MISSIONNAIRES D'ALGERIE TELECOM.**

Les fournisseurs intéressés par cette consultation peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement de (1000.00) mille dinars non remboursable représentant les frais de reproduction.

Secrétariat de la commission

Adresse : **SIEGE DE LA DO D'OUM EL BOUAGHI CITE ERRASD EN FACE LA MOSQUEE OKBA BEN NAFI**

- **L'OFFRE TECHNIQUE:** le soumissionnaire devra déposer une offre technique séparée, à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention (Offre Technique) et doit comprendre les documents énumérés sur le cahier des charges.
- **L'OFFRE FINANCIÈRE:** le soumissionnaire devra déposer une offre financière séparée, à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention (Offre financière) et doit comprendre les documents énumérés sur le cahier des charges.

Les deux enveloppes, technique et financière doivent être insérées dans une enveloppe extérieure qui devra être anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire ne paraîtra sur l'enveloppe extérieure et devra porter – bien apparent- la mention suivante :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNEL D'OUM EL BOUAGHI
CONSULTATION OUVERTE N°: 052/AT/DO/OEB/DAL/SA/2019
PRESTATION DE SERVICE DE RESTAURATION
POUR LES CADRES ET MISSIONNAIRES D'ALGERIE TELECOM.
SOUSSION A NE PAS OUVRIR**

La date limite de dépôt des offres est fixée au 08^{ème} jour de **08h00 à 14h00** à partir de la 1^{ère} parution du présent avis de consultation sur le site web officiel d'Algérie Télécom, au Secrétariat de la commission DO Oum El Bouaghi

Si le dernier jour du délai de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date est prorogée automatiquement au jour suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.